

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

En application de la Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 236 (V)

Référence : 2023-282-DERKSEN

Le 04/05/2023



Type de Bien : **Maison individuelle**
Adresse : **514 rue de la Reynerie**
24260 LE BUGUE
Numéro de lot :
Référence Cadastre : **AM - 168**

PROPRIETAIRE

Monsieur DERKSEN Wilco
514 Rue de la Reynerie
24260 LE BUGUE

DEMANDEUR

Monsieur DERKSEN Wilco
514 Rue de la Reynerie
24260 LE BUGUE

Date de visite : **04/05/2023**
Opérateur de repérage : **MINARD PHILIPPE**

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 2023-282-DERKSEN

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : Maison individuelle	Réf. Cadastre : AM - 168
Adresse : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	Bâti : Oui Mitoyenneté : Oui
Propriétaire : Monsieur DERKSEN Wilco	Date du permis de construire : Non communiquée Date de construction : Antérieur au 1er janvier 1949

CONSTAT AMIANTE :

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

EXPOSITION AU PLOMB :

Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence et Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES :

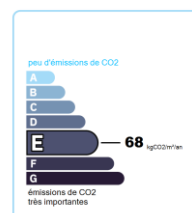
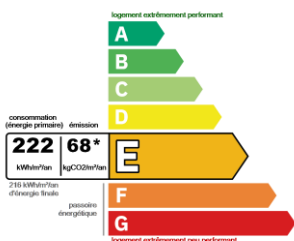
Le présent examen fait état de présence de Termites le jour de la visite. (Termites vivants à l'extérieur)

Le présent examen fait état de présence d'indices d'infestation de Termites le jour de la visite. (Altération du bois sur bâti)

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE :

Consommation conventionnelle : **222 kWh_{ep}/m².an**
Note : **E**

Estimation des émissions : **68 kg_{eq}CO₂/m².an**
Note : **E**



DIAGNOSTIC ELECTRICITE :

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle	Escalier :
Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)	Bâtiment :
Nombre de Locaux :	Porte :
Etage :	
Numéro de Lot :	Propriété de: Monsieur DERKSEN Wilco
Référence Cadastrale : AM - 168	514 Rue de la Reynerie
Date du Permis de Construire : Non communiquée	24260 LE BUGUE
Adresse : 514 rue de la Reynerie	
24260 LE BUGUE	

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : Monsieur DERKSEN Wilco	Documents fournis :	Néant
Adresse : 514 Rue de la Reynerie	Moyens mis à disposition :	Néant
24260 LE BUGUE		
Qualité : Particulier		

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : 2023-282-DERKSEN A	Date d'émission du rapport :	04/05/2023
Le repérage a été réalisé le : 04/05/2023	Accompagnateur :	Aucun
Par : MINARD PHILIPPE	Laboratoire d'Analyses :	Agence ITGA St Grégoire Bât K
N° certificat de qualification : 10728460	Adresse laboratoire :	Parc d'affaires - Bât. K
Date d'obtention : 16/05/2021		Espace Performance 35768
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Numéro d'accréditation :	SAINT-GRÉGOIRE CEDEX 1-5970
BUREAU VERITAS CERTIFICATION	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA FRANCE IARD
9 Cours du Triangle	Adresse assurance :	313 terrasses de l'Arche
Le Triangle de l'Arche	N° de contrat d'assurance :	92000 NANTERRE
92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Date de validité :	6930372704
Date de commande : 03/05/2023		31/12/2023

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport :
	Fait à PÉRIGUEUX le 04/05/2023
	Cabinet : SEGUIER - EXPERTIMMO
	Nom du responsable : MESTRE Jean Philippe
	Nom du diagnostiqueur : MINARD PHILIPPE

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT.....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE.....	2
CONCLUSION(S).....	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
PROGRAMME DE REPERAGE.....	4
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	5
RAPPORTS PRECEDENTS.....	5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE.....	5
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION.....	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE.....	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	9
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	9
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	9
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	9
COMMENTAIRES.....	10
ELEMENTS D'INFORMATION.....	10
ANNEXE 1 – CROQUIS.....	11
ATTESTATION(S).....	16

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Salon
Condit d'évacuation des fumées non contrôlé : Obturé
Bureau
Condit d'évacuation des fumées non contrôlé : Obturé
Garage
Condit d'évacuation des fumées non contrôlé : Inaccessible
Combles 2 : Le local n'a pu être contrôlé dans son intégralité : Isolant ne permettant pas un accès complet

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 04/05/2023

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

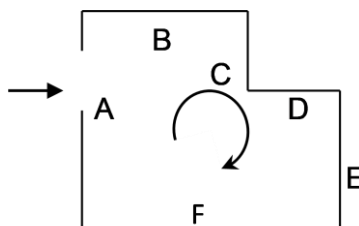
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Entrée	RDC	OUI	
2	Cuisine	RDC	OUI	
3	Buanderie	RDC	OUI	
4	WC	RDC	OUI	
5	Garage	RDC	OUI	
6	Cave	RDC	OUI	
7	Sejour	RDC	OUI	
8	Salon	RDC	OUI	
9	Bureau	RDC	OUI	
10	Palier n°1	1er	OUI	
11	Couloir	1er	OUI	
12	Chambre n°1	1er	OUI	
13	Chambre n°2	1er	OUI	
14	Chambre n°3	1er	OUI	
15	Placard	1er	OUI	
16	Salle d'eau/WC	1er	OUI	
17	Salle de bains/WC	1er	OUI	
18	Dressing n°1	1er	OUI	
19	Dressing n°2	1er	OUI	
20	Palier n°2	2ème	OUI	
21	Chambre n°4	2ème	OUI	
22	Combles	2ème	OUI	
23	Combles	3ème	OUI	
24	Four	Dép	OUI	
25	Ancien Wc	Dép	OUI	
26	Remise	Dép	OUI	
27	Porcherie	Dép	OUI	
28	Pigeonnier	Dép	OUI	
29	Bergerie	Dép	OUI	
30	Abords immédiats	Dép	OUI	

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE					
N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Entrée	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Escalier - Ensemble des contremarches	C	Béton - Carrelage
			Escalier - Ensemble des marches	C	Béton - Carrelage
2	Cuisine	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
3	Buanderie	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	F	Bois - Peinture
Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Peinture			
4	WC	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
5	Garage	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Pierres - Crépi
			Plafond	Plafond	Hourdis parpaings
			Plancher	Sol	Béton
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Brut
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	H	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	H	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	H	Bois - Peinture
6	Cave	RDC	Mur	A, B, C, D	Béton - Crépi
			Plafond	Plafond	Isolant
			Plancher	Sol	Béton
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois
7	Sejour	RDC	Mur	A	Bois - Peinture
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
8	Salon	RDC	Mur	A, B	Plâtre - Peinture
			Mur	C, D	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
9	Bureau	RDC	Cheminée	C	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
10	Palier n°1	1er	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Escalier - Crémaillère	A	Bois - Peinture
			Escalier - Ensemble des marches	A	Bois - Peinture
			Escalier - Limon	A	Bois - Peinture
			Escalier - Main-courante	A	Bois - Peinture
11	Couloir	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet - Vernis
			Garde-corps	B	Métal - Peinture
12	Chambre n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet - Vernis
13	Chambre n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet - Vernis
14	Chambre n°3	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
15	Placard	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet - Vernis
16	Salle d'eau/WC	1er	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Faïence / Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture
17	Salle de bains/WC	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Grille	D	Métal - Peinture
18	Dressing n°1	1er	Mur	A, B, D	Plâtre - Peinture
			Mur	C	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Moquette
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
19	Dressing n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Moquette
20	Palier n°2	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Peinture
21	Chambre n°4	2ème	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Moquette
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
22	Combles	2ème	Mur	A, B, C, D	Pierre
			Plafond	Plafond	Charpente bois/Tuiles

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plancher	Sol	Bois - Isolant
23	Combles	3ème	Mur	A, B, C, D	Pierre
			Plafond	Plafond	Charpente bois/Tuiles
			Plancher	Sol	Bois - Isolant
24	Four	Dép	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Pierres
			Plafond	Plafond	Charpente bois / Tuiles
			Plancher	Sol	Béton
25	Ancien Wc	Dép	Mur	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Béton
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
26	Remise	Dép	Mur	A, B, C, D	Pierres
			Plancher	Sol	Béton
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
27	Porcherie	Dép	Mur	A, B, C, D	Pierre
			Plafond	Plafond	Charpente bois + Tuiles
			Plancher	Sol	Terre battue
28	Pigeonnier	Dép	Mur	A, B, C, D	Béton - Pierre/Crépi
			Plafond	Plafond	Charpente bois/Tuiles + Solivage bois/Plafond bois
			Plancher	Sol	Bois + Béton
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
29	Bergerie	Dép	Mur	A, B, C, D	Pierre
			Plafond	Plafond	Charpente bois + Tuiles
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

Néant

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence	Etat de dégradation	Préconisation
9	Bureau	RDC	Plancher	Sol	Béton - Carrelage				
26	Remise	Dép	Plafond - Charpente bois + Solivage/Plafond bois	Plafond					
30	Abords immédiats	Dép	Plancher	Sol	Arbres, arbustes, végétaux, souches				

LEGENDE			
Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s) MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation	
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement	
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement	
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique	
	AC1	Action corrective de premier niveau	
	AC2	Action corrective de second niveau	
COMMENTAIRES			
Néant			

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
N° dossier :	2023-282-DERKSEN		Adresse de l'immeuble : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE
N° planche :	1/5	Version : 0	
Origine du plan :	Diagnostiqueur		Bâtiment – Niveau : Croquis N°1



PLANCHE DE REPERAGE USUEL			Adresse de l'immeuble : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE		
N° dossier :	2023-282-DERKSEN				
N° planche :	2/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Diagnostiqueur		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2	

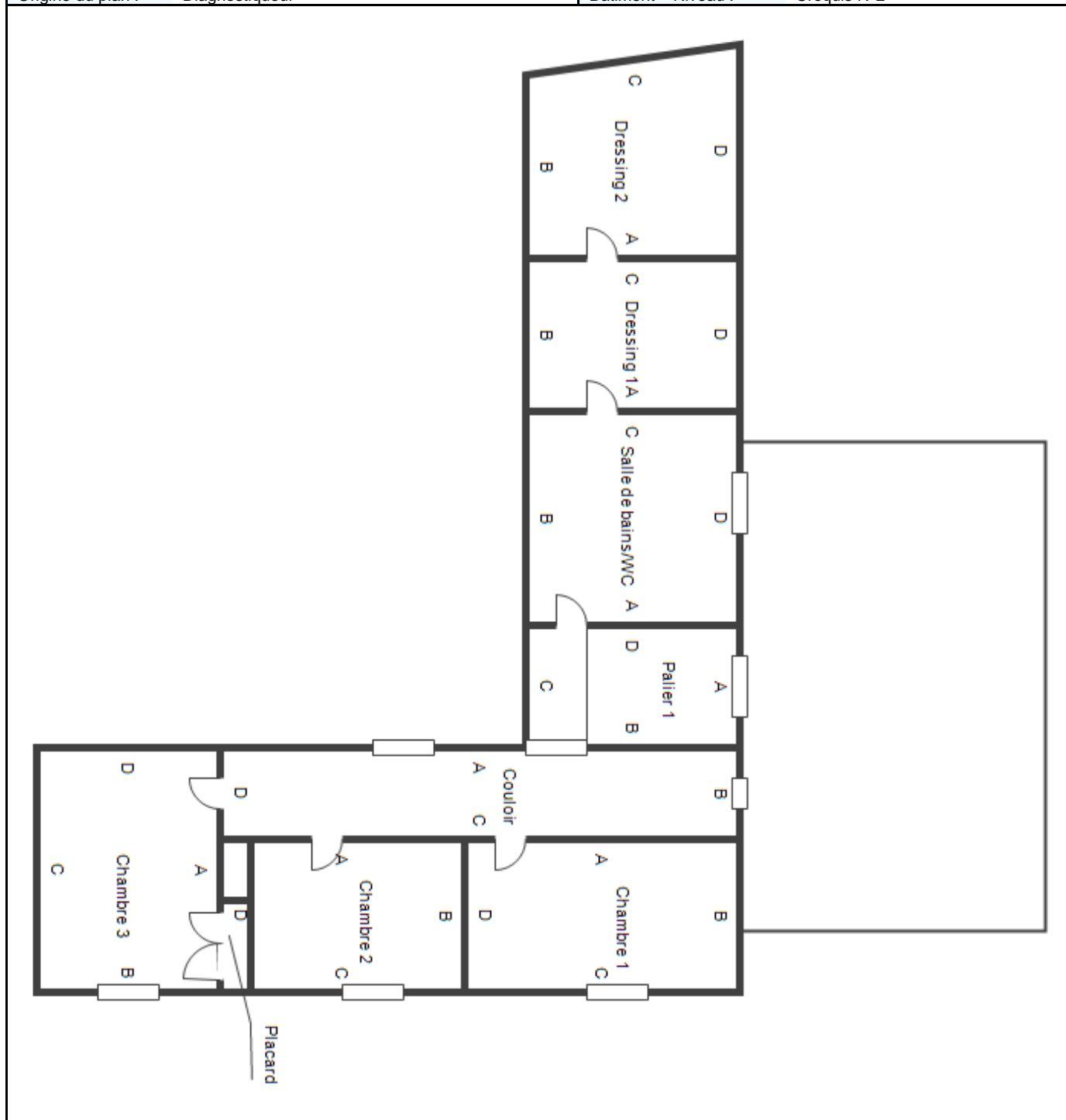


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
N° dossier :		2023-282-DERKSEN	
N° planche :		Version :	Type :
3/5	0	Croquis	
Adresse de l'immeuble :		514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	
Origine du plan :		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°3
Diagnostiqueur			

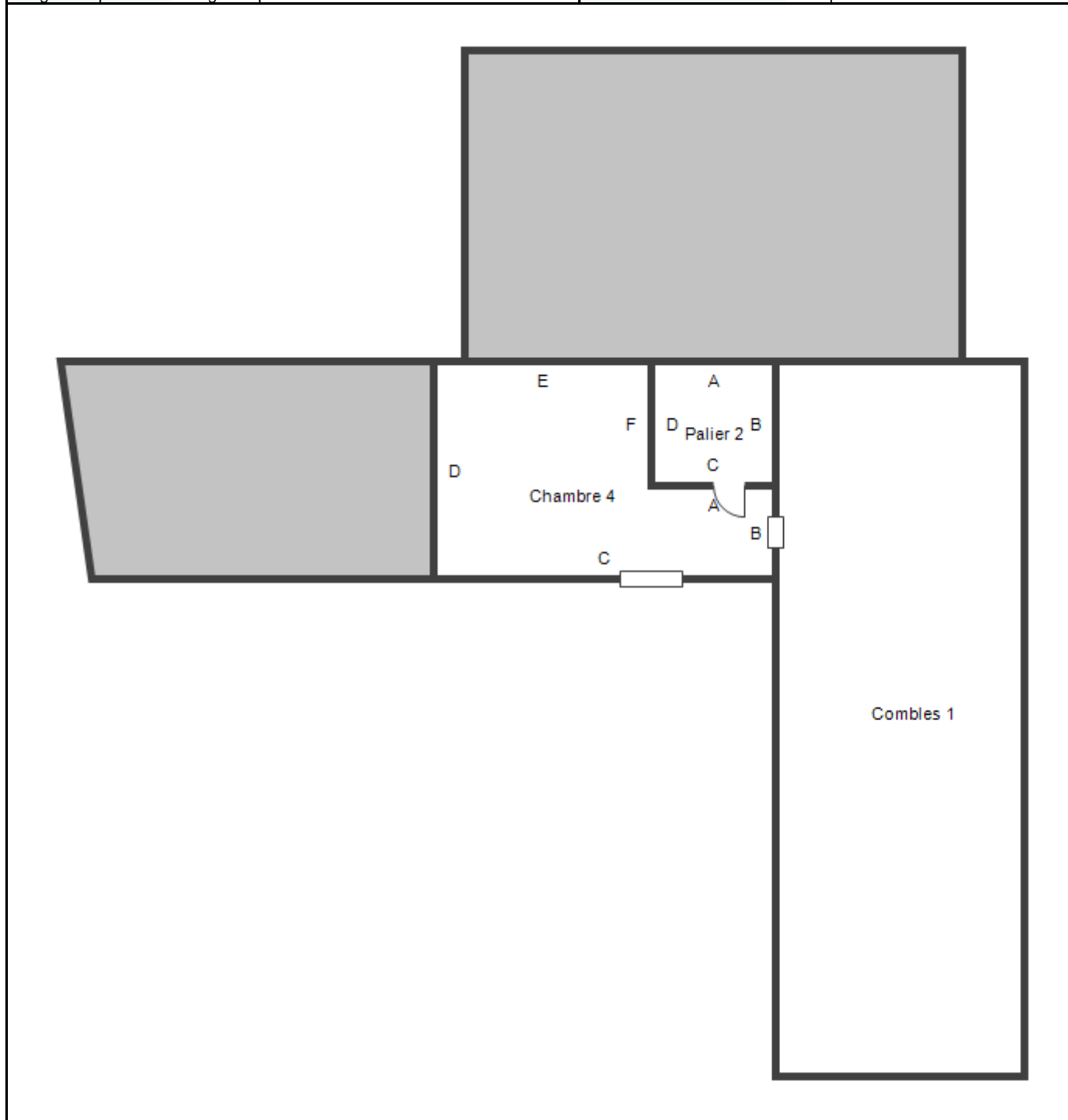


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
N° dossier : 2023-282-DERKSEN		Adresse de l'immeuble : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	
N° planche : 4/5	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan : Diagnostiqueur		Bâtiment – Niveau : Croquis N°4	

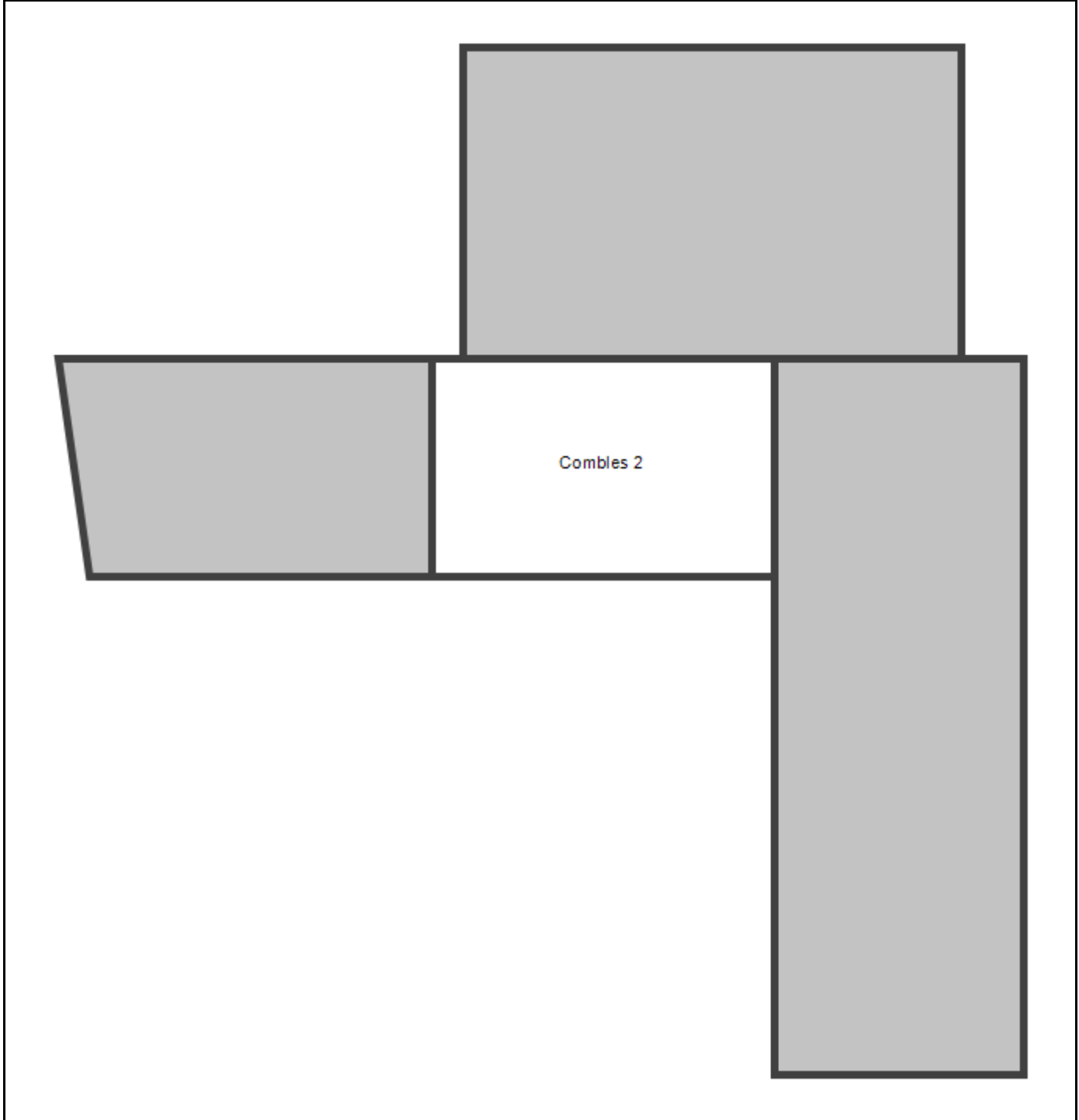
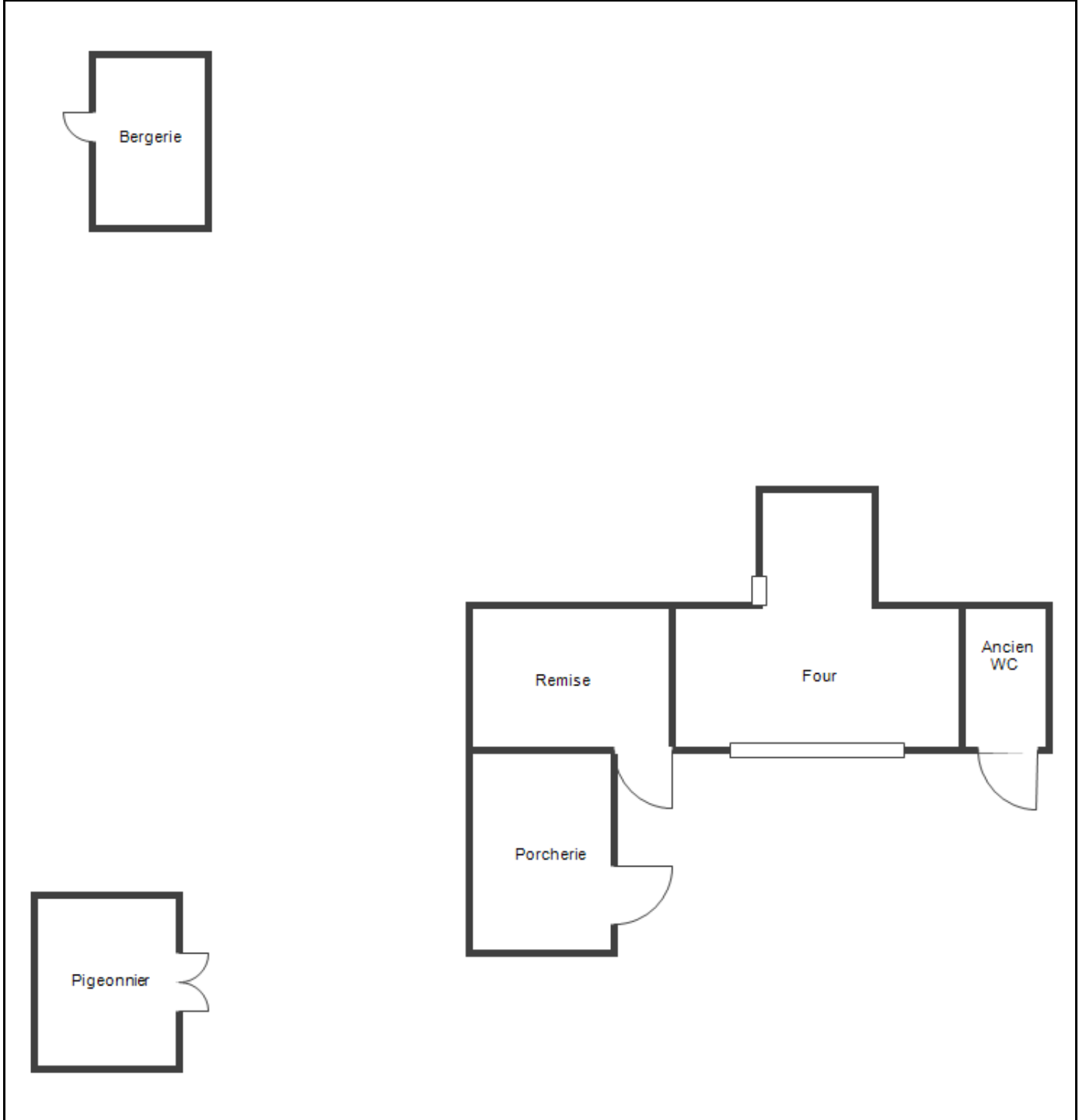


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
N° dossier : 2023-282-DERKSEN		Adresse de l'immeuble : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	
N° planche : 5/5	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan : Diagnostiqueur		Bâtiment – Niveau : Croquis N°5	



ATTESTATION(S)



Assurance et Banque

ATTESTATION D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés **AGENCE CALVET**, 8 rue du 5^{ème} régiment de chasseurs 24000 PERIGUEUX, ,
certifions que :

SARL SEGUIER - EXPERTIMMO
2 RUE GAMBETTA
24 000 PERIGUEUX

est garantie auprès de **AXA FRANCE IARD**, 313 Terrasses de l'Arche 92 727 NANTERRE

par le contrat **Responsabilité Civile Professionnelle N°6930372704** pour l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

Période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et ne peut engager l'Assureur en
dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à PERIGUEUX
Le 3 janvier 2023
Sandra CALVET
Agent Général AXA
N° Orias 14006960 - www.orias.fr
8 rue du 5^{ème} Régiment de Chasseurs - 24000 Périgueux
Tel. : 05 53 54 74 88
E-mail : agence.calvet@axa.fr

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat
Attribué à

MINARD Philippe

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2016 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Electricité	Arrêté du 2 Juillet 2016 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Piomb sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Termites métropole	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028

Date : 12/05/2021 Numéro de certificat : 10728460
Laurent Croguennec, Président







* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus
Des informations supplémentaires concernant la pérennité de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX



CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP					
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>					
B Objet du CREP					
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives <input type="checkbox"/> Occupées Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente <input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location <input type="checkbox"/> Avant travaux				
C Adresse du bien	D Propriétaire				
514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	Nom : Monsieur DERKSEN Wilco Adresse : 514 Rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE				
E Commanditaire de la mission					
Nom : Monsieur DERKSEN Wilco Qualité : Particulier	Adresse : 514 Rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE				
F L'appareil à fluorescence X					
Nom du fabricant de l'appareil : Fondis Electronic Modèle de l'appareil : FENX2 N° de série : 55555-55-55	Nature du radionucléide : Cadmium 109 Date du dernier chargement de la source : 27/04/2022 Activité de la source à cette date : 850 MBq				
G Dates et validité du constat					
N° Constat : 2023-282-DERKSEN P Date du constat : 04/05/2023	Date du rapport : 04/05/2023 Date limite de validité : 03/05/2024				
H Conclusion					
Classement des unités de diagnostic :					
Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %
220	3 1,36 %	159 72,27 %	0 0,00 %	57 25,91 %	1 0,45 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence					
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.					
Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.					
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.					
I Auteur du constat					
Signature 	Cabinet : SEGUIER - EXPERTIMMO Nom du responsable : MESTRE Jean Philippe Nom du diagnostiqueur : MINARD PHILIPPE Organisme d'assurance : AXA FRANCE IARD Police : 6930372704				



SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES3

ARTICLES L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 ET 10 ET R.1334-10 A 12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ;	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
DECLARATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	4
STRATEGIE DE MESURAGE	4
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS5

CROQUIS6

RESULTATS DES MESURES11

COMMENTAIRES23

LES SITUATIONS DE RISQUE23

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	24
---	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES24

ANNEXES25

NOTICE D'INFORMATION	25
----------------------------	----



1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ;
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : MINARD PHILIPPE	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : BUREAU VERITAS CERTIFICATION, 9 Cours du Triangle Le Triangle de l'Arche 92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX Numéro de Certification de qualification : 10728460 Date d'obtention : 16/05/2021
--	--

2.2 Déclaration ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Déclaration ASN (DGSNR) : 240246 Nom du titulaire : SEGUIER - EXPERTIMMO	Date d'autorisation :
---	-----------------------

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **MESTRE Jean Philippe**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriqueur de l'étalon : ET N° NIST de l'étalon : 54545454	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,1 mg/cm²
---	---

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	04/05/2023	1,04
En fin du CREP	379	04/05/2023	1,04
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : Antérieur au 1er janvier 1949 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : Nombre de niveaux : 3
--	--

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE Type : Maison individuelle Nombre de Pièces : Référence Cadastre : AM - 168	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Habitation individuelles (Maisons)
---	--

2.7 Occupation du bien

L'occupant est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
----------------	---	---

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------



1	Entrée	RDC
2	Cuisine	RDC
3	Buanderie	RDC
4	WC	RDC
5	Sejour	RDC
6	Salon	RDC
7	Bureau	RDC
8	Palier n°1	1er
9	Couloir	1er
10	Chambre n°1	1er
11	Chambre n°2	1er
12	Chambre n°3	1er
13	Placard	1er
14	Salle d'eau/WC	1er
15	Salle de bains/WC	1er
16	Dressing n°1	1er
17	Dressing n°2	1er
18	Palier n°2	2ème
19	Chambre n°4	2ème

2.9 Liste des locaux non visites

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.



3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3



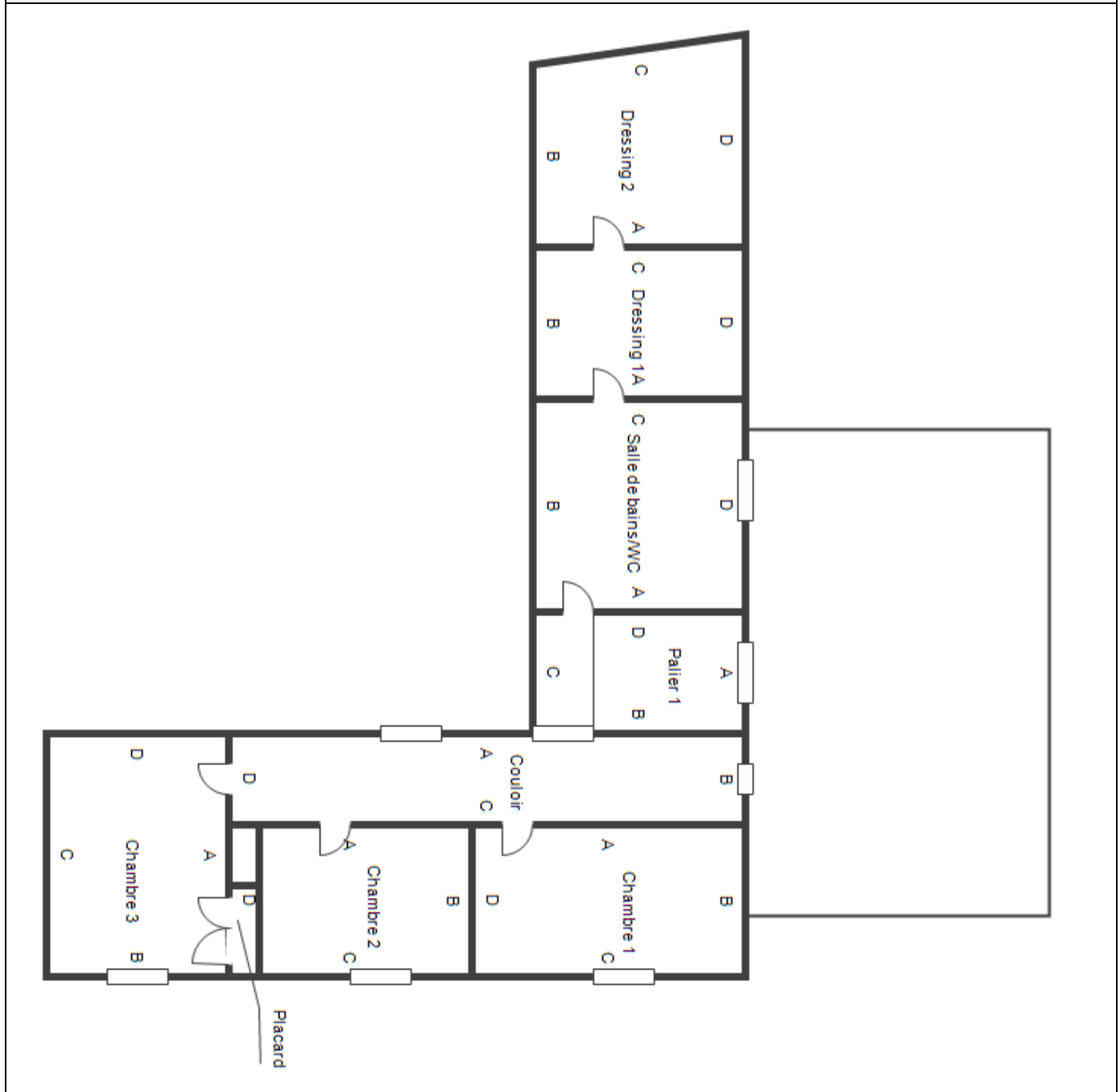
5 CROQUIS

Croquis N°1



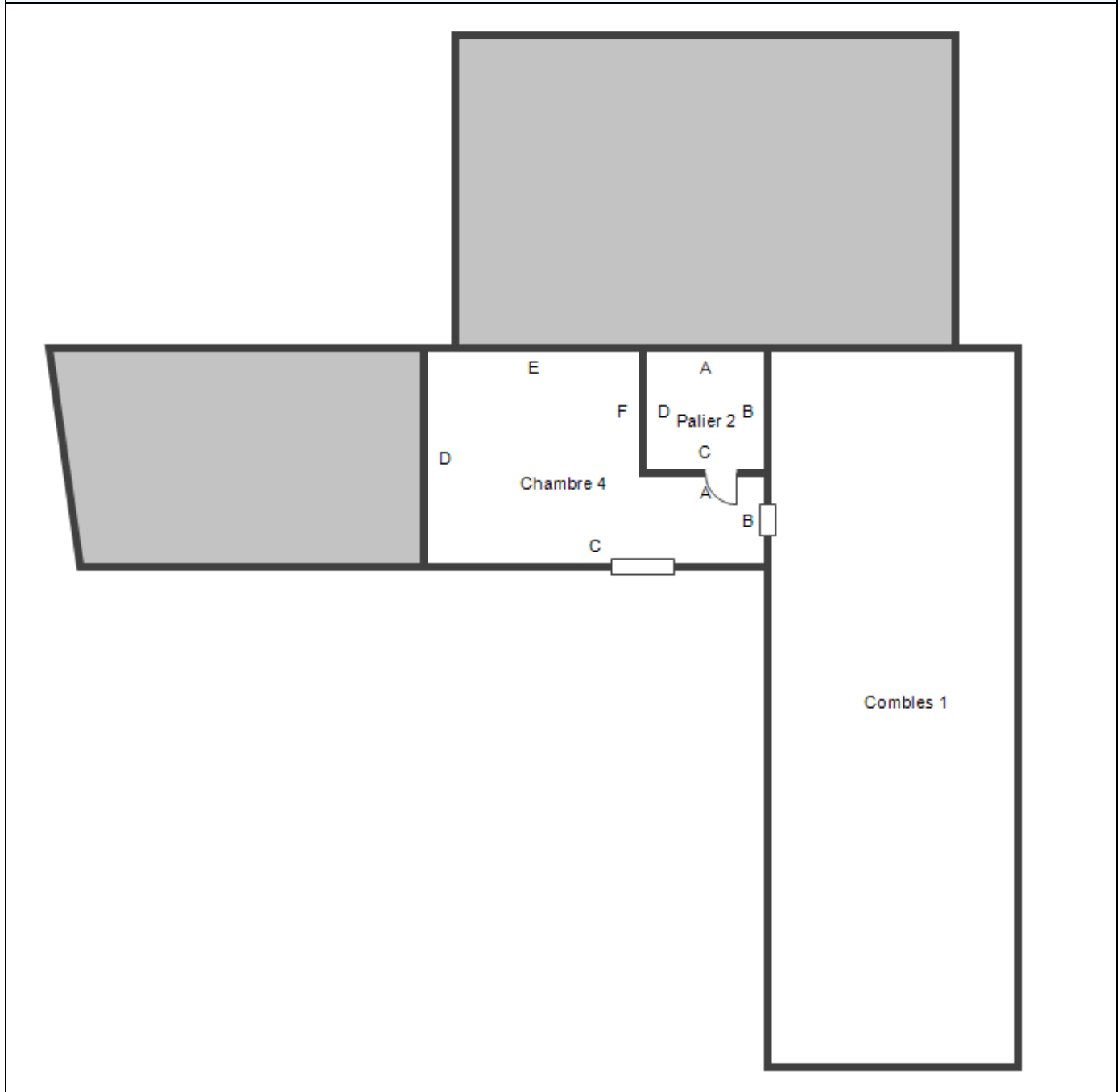


Croquis N°2



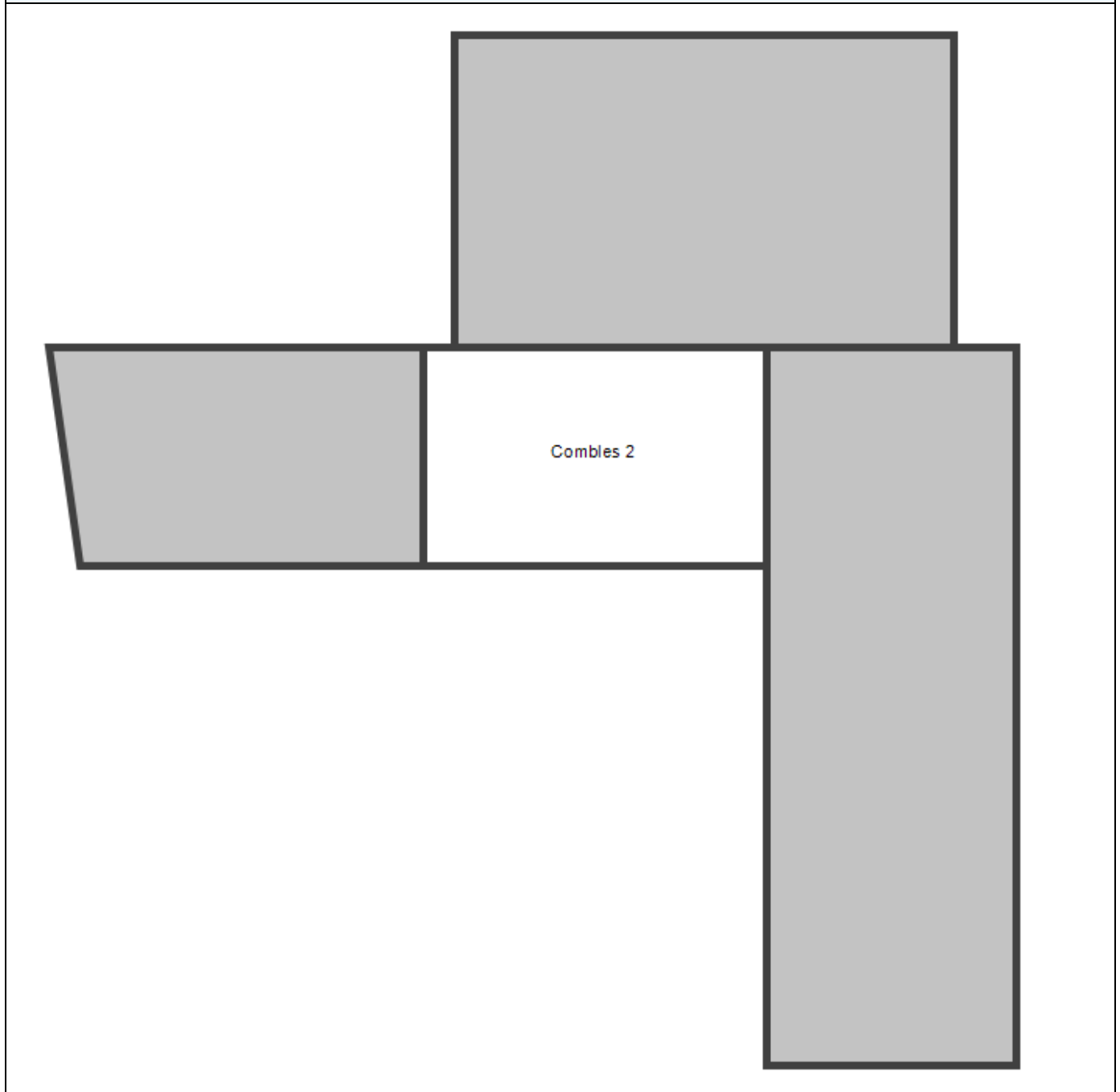


Croquis N°3





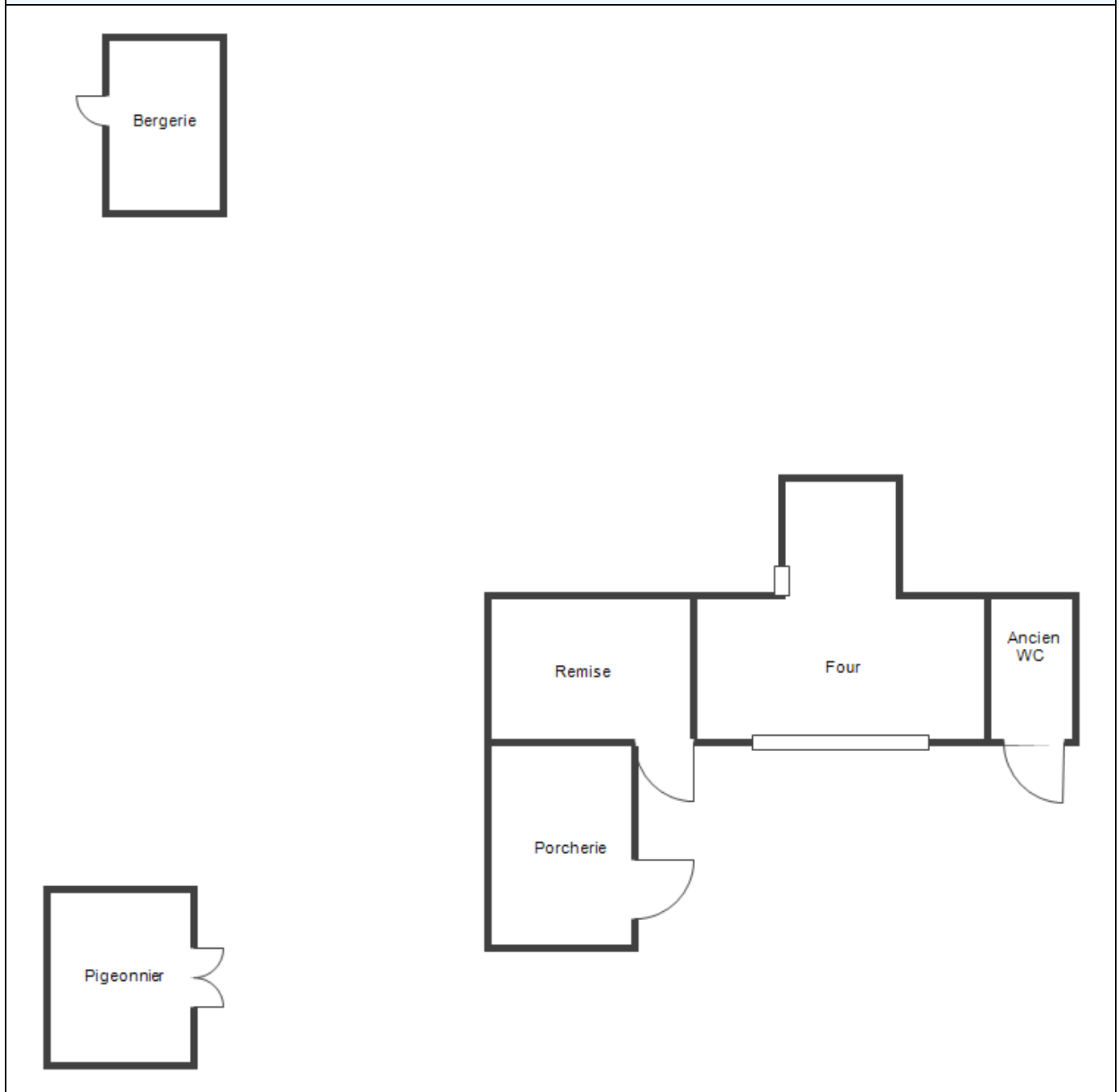
Croquis N°4



Constat des Risques d'Exposition au Plomb



Croquis N°5





6 RESULTATS DES MESURES

Local : Entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,26	0		
3					MD		0,04				
14	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	2		
15						MD	EU	Microfissures			3
16	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,25	0		
5					MD		0,09				
17	B	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,1	2	
	C	Escalier	Ensemble des contre-marches	Béton	Carrelage						Pas de mesures sur du carrelage
	C	Escalier	Ensemble des marches	Béton	Carrelage						Pas de mesures sur du carrelage
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
7					MD		0,2				
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
9					MD		0,03				
18	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
19	D	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,04	0		
20						MD		0,29			
12	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,39	0		
13					MD		0,07				
10	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,1	0		
11					MD		0,39				
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
21	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,36	0		
22					MD		0,08				
33	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,2	2	
35	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,31	0		
36						MD		0,13			
37	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0		
38						MD		0,44			

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
39	B	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,38	0	
40						MD		0,07		
41	B	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,24	0	
42						MD		0,1		
43	B	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C		0,11	0	
44						MD		0,08		
23	B	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,09	0	
24						MD		0,11		
25	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,09	0	
26						MD		0,2		
27	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,36	0	
28						MD		0,08		
34	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2
31	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C		0,09	0	
32						MD		0,13		
29	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C		0,08	0	
30						MD		0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Buanderie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
45	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
46					MD		0,06			
57	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,1	2
47	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
48					MD		0,07			
66	B	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,3	2
49	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,02	0	
50					MD		0,09			
51	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,29	0	
52					MD		0,08			
58	E	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,26	0	
59					MD		0,23			
67	F	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,3	2
68	F	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,4	2
69	F	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C		0,33	0	
70						MD		0,38		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
71	F	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
72	F	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
62	F	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
63					MD			0,06		
64	G	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,02	0	
65					MD			0,06		
60	H	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
61					MD			0,26		
55	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
56					MD			0,4		
53	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,09	0	
54					MD			0,48		
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : WC (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
73	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
74					MD			0,11		
85	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	
75	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
76					MD			0,07		
77	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
78					MD			0,47		
79	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,01	0	
80					MD			0,09		
83	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,34	0	
84					MD			0,08		
81	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,42	0	
82					MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Sejour (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
86	A	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,2	2	
97	A	Porte n°1 Embrasure	Bois	Peinture	C			0,39	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
98					MD			0,1		
87	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
88					MD			0,07		
100	C	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2
101	C	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2
102	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C			0,1	0
103						MD			0,07	
89	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,48	0	
90					MD			0,25		
91	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
92					MD			0,07		
99	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2
95	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
96					MD			0,34		
93	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,45	0	
94					MD			0,02		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salon (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
104	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
105					MD			0,13		
114	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,6	2
116	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5,5	2
117	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2
118	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C			0,06	0
119						MD			0,06	
106	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
107					MD			0,08		
124	C	Cheminée	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
108	C	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,8	2	
115	C	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,2	2
120	D	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,3	2



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
121	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,2	2	
122	D	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C			0,08	0	
123					MD			0,41		
109	D	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,9	2	
112	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,37	0	
113					MD			0,09		
110	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,1	0	
111					MD			0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Bureau (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
125	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C			0,07	0	
126					MD			0,09		
135	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
138	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
139	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,8	2	
140	B	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	C			0,37	0	
141					MD			0,45		
127	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C			0,08	0	
128					MD			0,04		
129	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C			0,07	0	
130					MD			0,07		
131	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C			0,07	0	
132					MD			0,07		
133	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
134					MD			0,34		
136	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,09	0	
137					MD			0,08		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
159	A	Escalier Crémaillère	Bois	Peinture	C			0,17	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
160					MD			0,1			
161	A	Escalier Ensemble des marches	Bois	Peinture	C			0,33	0		
162					MD			0,08			
163	A	Escalier Limon	Bois	Peinture	C			0,05	0		
164					MD			0,1			
165	A	Escalier Main-courante	Bois	Peinture	C			0,07	0		
166					MD			0,09			
157	A	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,3	2	
158	A	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	
142	A	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
143						MD			0,32		
144	B	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,32	0	
145						MD			0,08		
156	B	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
146	C	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
147						MD			0,11		
154	C	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
148	D	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
149						MD			0,07		
155	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,1	2	
152	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C			0,16	0	
153						MD			0,08		
150	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C			0,1	0	
151						MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			15		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
189	A	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
190	A	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
191	A	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C			0,06	0	
192						MD			0,1		
167	A	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
168						MD			0,07		
181	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,37	0	
182						MD			0,06		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
187	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	
188	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	
193	B	Garde-corps	Métal	Peinture	C	D	Cloquage	5,1	3	
169	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,31	0	
170					MD			0,03		
171	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,28	0	
172					MD			0,08		
183	C	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,6	2	
184	C	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,8	2	
185	C	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
173	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
174					MD			0,3		
186	D	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
177	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
178					MD			0,1		
179	Sol	Plancher	Parquet	Vernis	C			0,33	0	
180					MD			0,5		
175	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,1	0	
176					MD			0,22		
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		5,56 %

Local : Chambre n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
194	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
195					MD			0,08		
208	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
196	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
197					MD			0,04		
209	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
210	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
211	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,18	0	
212					MD			0,07		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
198	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
199					MD			0,09		
200	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
201					MD			0,34		
204	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,27	0	
205					MD			0,1		
206	Sol	Plancher	Parquet	Vernis	C			0,3	0	
207					MD			0,09		
202	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,5	0	
203					MD			0,17		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
213	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,46	0	
214					MD			0,47		
227	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,6	2	
215	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,02	0	
216					MD			0,3		
228	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,2	2	
229	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
230	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,06	0	
231					MD			0,28		
217	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
218					MD			0,09		
219	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,14	0	
220					MD			0,46		
223	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
224					MD			0,25		
225	Sol	Plancher	Parquet	Vernis	C			0,43	0	
226					MD			0,08		
221	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,07	0	
222					MD			0,08		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	



Local : Chambre n°3 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
232	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,24	0	
233					MD			0,19		
246	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2
251	A	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	6,8	2
247	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2
248	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2
249	B	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,1	0	
250						MD				
234	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
235					MD			0,1		
236	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,13	0	
237					MD			0,11		
238	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
239					MD			0,49		
252	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
253					MD			0,08		
242	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,26	0	
243					MD			0,08		
244	Sol	Plancher	Parquet	Vernis	C			0,04	0	
245					MD			0,11		
240	Toutes zones	Plinthes n°1	Bois	Peinture	C			0,14	0	
241					MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
254	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,05	0	
255					MD			0,1		
266	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	6,8	2
256	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,05	0	
257					MD			0,23		
258	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,48	0	
259					MD			0,15		
260	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
261					MD			0,23		
262	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,42	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
263					MD			0,22		
264	Sol	Plancher	Parquet	Vernis	C			0,3	0	
265					MD			0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
267	A	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,1	0	
268					MD			0,09		
277	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,8	2	
269	B	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,07	0	
270					MD			0,11		
282	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
283					MD			0,46		
284	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,43	0	
285					MD			0,07		
286	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,09	0	
287					MD			0,03		
271	C	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,08	0	
272					MD			0,12		
273	D	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,1	0	
274					MD			0,33		
278	E	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,09	0	
279					MD			0,06		
280	F	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,16	0	
281					MD			0,45		
275	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,47	0	
276					MD			0,06		
	Toutes zones	Plinthes	Plâtre	Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle de bains/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
288	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
289					MD			0,08		
300	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,9	2	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
290	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
291					MD		0,07			
292	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,24	0	
293					MD		0,02			
301	C	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,2	0	
302						MD		0,5		
303	D	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,05	0	
304						MD		0,44		
305	D	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,07	0	
306						MD		0,04		
307	D	Fenêtre n°2	Grille	Métal	Peinture	C		0,28	0	
308						MD		0,09		
294	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
295					MD		0,09			
298	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
299					MD		0,5			
296	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,29	0	
297					MD		0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dressing n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
309	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
310					MD		0,42			
319	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
320						MD		0,09		
321	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,44	0	
322						MD		0,28		
311	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,29	0	
312					MD		0,06			
313	C	Mur	Bois	Peinture	C			0,15	0	
314					MD		0,06			
327	C	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
328						MD		0,08		
315	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
316					MD		0,04			
325	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,19	0	
326						MD		0,11		
323	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,15	0	
324						MD		0,24		
317	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
318					MD		0,13			



Nombre total d'unités de diagnostic	10	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Dressing n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
329	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,41	0	
330					MD			0,08		
339	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,4	0	
340					MD			0,4		
331	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,05	0	
332					MD			0,07		
333	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
334					MD			0,28		
335	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,35	0	
336					MD			0,08		
337	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,41	0	
338					MD			0,17		
Nombre total d'unités de diagnostic		6		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°2 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
341	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
342					MD			0,11		
343	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,41	0	
344					MD			0,11		
345	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
346					MD			0,1		
353	C	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,7	2	
347	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
348					MD			0,08		
349	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
350					MD			0,08		
351	Sol	Plancher	Bois	Peinture	C			0,29	0	
352					MD			0,17		
Nombre total d'unités de diagnostic		7		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°4 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
354	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
355					MD			0,09		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
366	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,7	2	
371	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,19	0	
372					MD			0,41		
373	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
374					MD			0,4		
356	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
357					MD			0,1		
375	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,08	0	
376					MD			0,43		
377	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,44	0	
378					MD			0,48		
358	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
359					MD			0,09		
360	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,27	0	
361					MD			0,09		
367	E	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,39	0	
368					MD			0,08		
369	F	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
370					MD			0,1		
364	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,43	0	
365					MD			0,06		
362	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,28	0	
363					MD			0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»



NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.



Récapitulatif des mesures positives

Local : Entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
15	A	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	MD	EU	Microfissures	3	2	
16	A	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	
17	B	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,1	2	
18	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	

Local : Cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
33	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,2	2	
34	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	

Local : Buanderie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
57	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,1	2	
66	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,3	2	
67	F	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,3	2	
68	F	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,4	2	
71	F	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
72	F	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	

Local : WC (RDC)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
85	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	

Local : Sejour (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
86	A	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,2	2	
100	C	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2	
101	C	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2	
99	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	

Local : Salon (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
114	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,6	2	
116	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5,5	2	
117	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	
124	C	Cheminée	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
108	C	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,8	2	
115	C	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,2	2	
120	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,3	2	
121	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,2	2	
109	D	Mur	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,9	2	

Local : Bureau (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
135	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
138	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
139	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,8	2	

Local : Palier n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
157	A	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,3	2	
158	A	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,4	2	
156	B	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
154	C	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3	2	
155	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,1	2	

Local : Couloir (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
189	A	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
190	A	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	
187	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	
188	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	5	2	
193	B	Garde-corps	Métal	Peinture	C	D	Cloquage	5,1	3	
183	C	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,6	2	
184	C	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,8	2	
185	C	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
186	D	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	

Local : Chambre n°1 (1er)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
208	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
209	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	
210	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4	2	

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
227	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,6	2	
228	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,2	2	
229	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
246	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,7	2	
251	A	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	6,8	2	
247	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,5	2	
248	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	4,4	2	

Local : Placard (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
266	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	6,8	2	

Local : Salle d'eau/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
----	------	---------------------	----------	---------------------	--------------	----------------------	--------------------------	---------------------------------	------------	--------------



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
277	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,8	2	

Local : Salle de bains/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
300	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	3,9	2	

Local : Dressing n°1 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Dressing n°2 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Palier n°2 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
353	C	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,7	2	

Local : Chambre n°4 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
366	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Microfissures	2,7	2	



ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 29 mars 2007, Article L. 126-4 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : Maison individuelle	Descriptif du bien : Maison individuelle, date de construction antérieure au 1er janvier 1949
Adresse : 514 rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE	Encombrement constaté : Locaux meublés. ne permettant pas une inspection complète
Nombre de Pièces :	Situation du lot ou des lots de copropriété
Numéro de Lot :	Etage :
Référence Cadastre : AM - 168	Bâtiment :
Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.	Porte :
	Escalier :
	Mitoyenneté : OUI Bâti : OUI
	Document(s) joint(s) : Néant

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **Monsieur DERKSEN Wilco**
 Qualité : **Particulier**
 Adresse : **514 Rue de la Reynerie
 24260 LE BUGUE**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :
 Qualité :
 Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Aucun**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **MINARD PHILIPPE**
 Raison sociale et nom de l'entreprise : **SEGUIER - EXPERTIMMO**
 Adresse : **2 RUE GAMBETTA
 24000 <villeSociete>**
 N° siret : **525 033 916**
 N° certificat de qualification : **10728460**
 Date d'obtention : **16/05/2021**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **BUREAU VERITAS CERTIFICATION**
9 Cours du Triangle
Le Triangle de l'Arche
 92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA FRANCE IARD**

N° de contrat d'assurance : **6930372704**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2023**



D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Dép		
Four 	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois / Tuiles	Indice d'infestation de Termites souterrains : Altérations dans le bois (Charpente/Solivage)
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
Ancien Wc 	Mur - Crépi Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Remise 	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente bois + Tuiles	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
Porcherie 	Mur - Pierre	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois + Tuiles	Indice d'infestation de Termites souterrains : Altérations dans le bois
	Plancher - Terre battue	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
Pigeonnier 	Mur - Béton Pierre/Crépi	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois/Tuiles + Solivage bois/Plafond bois	Absence d'indice.
	Plancher - Bois + Béton	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Bergerie 	Mur - Pierre	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois + Tuiles	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
Abords immédiats 	Plancher - Arbres, arbustes, végétaux, souches	Indice d'infestation de Termites souterrains : Termites vivants (sur souches et bois gisants)
RDC		
Entrée 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Porte d'entrée Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des marches - Béton Carrelage	Absence d'indice.
Cuisine 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Buanderie 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
WC 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Garage 	Mur - Pierres Crépi	Absence d'indice.
	Plafond - Hourdis parpaings	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Brut	Absence d'indice.



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Cave 	Mur - Béton Crépi	Absence d'indice.
	Plafond - Isolant	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois	Absence d'indice.
Sejour 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salon 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Bureau 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Palier n°1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Crémaillère - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
Couloir 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Chambre n°1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°2 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet Vernis	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°3 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Placard 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle d'eau/WC 	Mur - Plâtre Faïence / Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle de bains/WC 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Dressing n°1 	Fenêtre n°2 Grille - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Moquette	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Dressing n°2 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Moquette	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
2ème		
Palier n°2 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°4 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Moquette	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Combles 	Mur - Pierre	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois/Tuiles	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Isolant	Absence d'indice.
3ème		
Combles 	Mur - Pierre	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois/Tuiles	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Isolant	Absence d'indice.

CATEGORIE DE TERMITES EN CAUSE

Termites souterrains

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION



F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Sejour (RDC)

Mur (Bois - Peinture) : Doublage par des panneaux bois : Faces arrières des parements et supports non contrôlés : Inaccessibles sans dépose

Salon (RDC)

Mur (Bois - Peinture) : Doublage par des panneaux bois : Faces arrières des parements et supports non contrôlés : Inaccessibles sans dépose

Dressing n°1 (1er)

Plafond (Plâtre - Peinture) : Doublage sous rampant : Charpente non accessible

Dressing n°2 (1er)

Plafond (Plâtre - Peinture) : Doublage sous rampant : Charpente non accessible

Ancien WC (Dép)

Plafond (Bois - Peinture) : Doublage du plafond : Supports inaccessibles sans dépose

Commentaires généraux :

Faces cachées (Plinthes, doublage des murs et plafonds, revêtements de sol, solivages, linteaux,...), sondages et contrôles impossibles sans destruction. Nous restons à disposition du propriétaire ou du donneur d'ordre pour une contre visite afin de lever ces réserves

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...



H CONSTATATIONS DIVERSES

Dressing n°1 (1er) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Dressing n°2 (1er) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Combles (2ème) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Combles (3ème) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Four (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Ancien Wc (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Remise (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Porcherie (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Pigeonnier (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Bergerie (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Abords immédiats (Dép) :
Autres agents de dégradation biologique du bois
Présence d'injecteurs de traitement sur murs

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200. Le présent examen fait état de présence de Termite le jour de la visite.

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **03/11/2023**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur

Référence : **2023-282-DERKSEN T**

Fait à : **PÉRIGUEUX** le : **04/05/2023**

Visite effectuée le : **04/05/2023**

Durée de la visite : **2 h 00 min**

Nom du responsable : **MESTRE Jean Philippe**

Opérateur : Nom : **MINARD**

Prénom : **PHILIPPE**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 126-4 et L. 183-18 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.



ANNEXE – PHOTO(S) DES ANOMALIES

Four(Dép) : Plafond (Charpente bois / Tuiles)



Résultat du diagnostic : Indice d'infestation de Termites souterrains : Altérations dans le bois (Charpente/Solivage)

Porcherie(Dép) : Plafond (Charpente bois + Tuiles)



Résultat du diagnostic : Indice d'infestation de Termites souterrains : Altérations dans le bois (Solivage, plafond, linteaux)



Abords immédiats(Dép) : Plancher (Arbres, arbustes, végétaux, souches)



Résultat du diagnostic : Indice d'infestation de Termites souterrains : Termites vivants (sur souches et bois gisants)

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2324E1519237F
établi le : 04/05/2023
valable jusqu'au : 03/05/2033

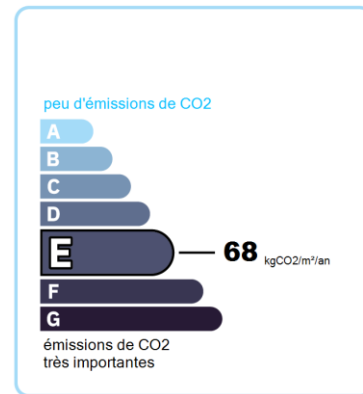
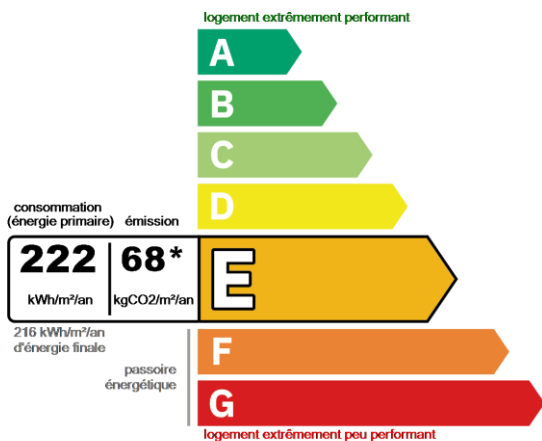
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : **514 rue de la Reynerie, 24260 LE BUGUE**
type de bien : Maison individuelle
année de construction : 1870
surface habitable : **188,5 m²**
propriétaire : DERKSEN Wilco
adresse : 514 Rue de la Reynerie, 24260 LE BUGUE

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 12997 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 67342 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **3 323 €** et **4 495 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

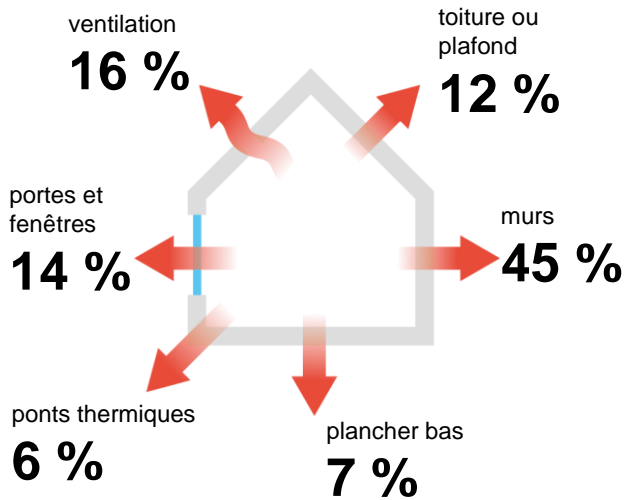
SEGUIER - EXPERTIMMO
2 RUE GAMBETTA
24000 PÉRIGUEUX
diagnostiqueur :
PHILIPPE MINARD

tel : 05 53 05 83 18
email : contact@groupeexpertimmo.com
n° de certification : CPDI6031
organisme de certification : I.CERT

expertimmo
diagnostics

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Constats » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

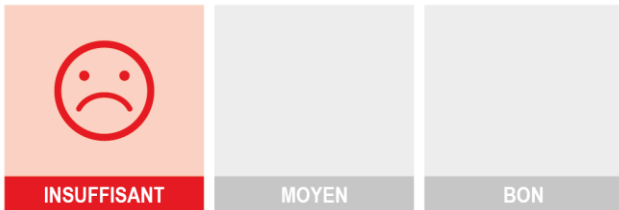
TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	fioul	36331 (36331 éf)	Entre 2 823€ et 3 819€	84%
eau chaude sanitaire	fioul	3601 (3601 éf)	Entre 280€ et 378€	9%
refroidissement				0%
éclairage	électrique	855 (372 éf)	Entre 92€ et 124€	3%
auxiliaires	électrique	1 198 (521 éf)	Entre 128€ et 174€	4%
énergie totale pour les usages recensés		41 985 kWh (40 825 kWh é.f.)	Entre 3 323€ et 4 495€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 147,77l par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



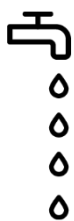
Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -23,3% sur votre facture **soit -775 € par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)
→ Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
→ Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces
→ Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
→ Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 147,77l /jour d'eau chaude à 40°C
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.
61l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -25% sur votre facture **soit -82 € par an**






astuces
→ Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
→ Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement





	description	isolation
 murs	10 MUR EXT 1ER SUD Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé 8 MUR LNC RDC GARAGE Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), non isolé 1 MUR RDC SUD Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 1 Dalle béton donnant sur Terre-plein, isolation inconnue	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 1 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 2 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 3 Combles aménagés sous rampants donnant sur Extérieur, isolation inconnue	insuffisante
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Porte Bois Vitrée 30-60% simple vitrage Porte Bois Vitrée 30-60% simple vitrage	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière standard Fioul installation en 1997, individuel sur Radiateur Chaudière standard Fioul installation en 1997, individuel sur Plancher chauffant ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 eau chaude sanitaire	Chaudière standard Fioul installation en 1997, individuel, production par semi-accumulation intégrée.
 ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
 pilotage	Chaudière standard : Plancher chauffant : robinets thermostatique, sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Chaudière standard : Radiateur : robinets thermostatique, sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur Programmer le système de chauffage ou l'adapter en fonction de la présence des usagers : augmenter la température de consigne d'un degré augmente en moyenne de 6% la facture de chauffage.
 chaudière	Eteindre le chauffage en cas d'absence prolongée . Eteindre le chauffage lorsque les fenêtres sont ouvertes.

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Programmer le système de chauffage ou l'adapter en fonction de la présence des usagers :
augmenter la température de consigne d'un degré augmente en moyenne de 6% la facture de chauffage .
Programmer une visite annuelle d'un professionnel pour nettoyer, régler et contrôler les installations de chauffage (une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie).

Recommandations d'amélioration de la performance










Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

2

Les travaux à envisager montant estimé : 31149 à 55894 €

lot	description	performance recommandée
 toiture et combles	Isolation des combles : Isolation des combles Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 toiture et combles	Isolation des combles : Isolation des combles Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 toiture et combles	Isolation des toiture avec une pente $< 60^\circ$: L'isolation des toitures devrait permettre d'atteindre une résistance thermique minimal au moins égale à $4 \text{ m}^2 \cdot \text{k/W}$. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Si la couche est rapportée à un pare -vapeur, lacérer celui-ci avant la pose de la nouvelle couche.	$R = 4 \text{ m}^2 \cdot \text{k/W}$
 portes et fenêtres	Isolation thermique des portes d'entrée donnant sur l'extérieur. : Isolation thermique des portes d'entrée donnant sur l'extérieur. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_d < 2 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
 portes et fenêtres	Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $U_d \leq 2 \text{ W/(m}^2 \cdot \text{K)}$ • Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.	
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$. Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$. Montant estimé par fenêtre	

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur fenêtres de toit : Remplacement des fenêtres de toit par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
Montant estimé par fenêtre

 $U_w < 1,7 W/m^2K$

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.K$

fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
 Montant estimé par fenêtre
 Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
 Montant estimé par fenêtre
 Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7W/m^2K$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
 Montant estimé par fenêtre
 Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7W/m^2K$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
 Montant estimé par fenêtre
 Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7W/m^2K$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.
 Montant estimé par fenêtre
 Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7W/m^2K$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.
 (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un

$U_w < 1,7W/m^2K$

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$



portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif sur menuiserie verticale : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$.

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$



chauffage

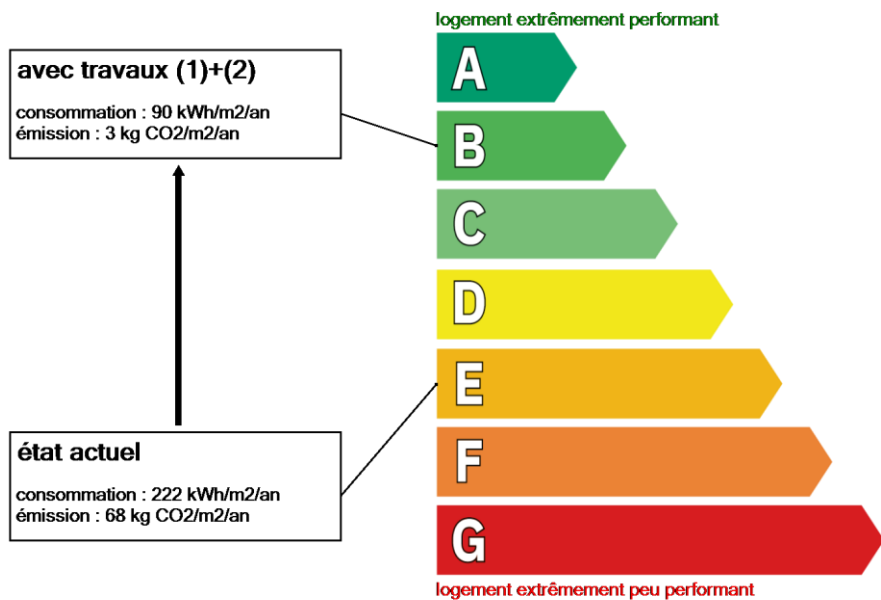
Ajout d'un nouveau générateur :

Commentaire:

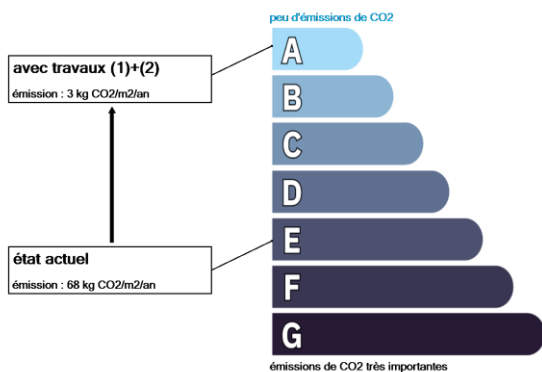
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.CERT ,Bât K Parc d'Affaires, Espace Performance 35760 SAINT-GRÉGOIRE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2324E1519237F**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AM-168**







Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **04/05/2023**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :






































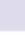

Commentaire général sur le dossier

La méthode conventionnelle est prévue pour une utilisation standardisée du bien (nombre d'occupants, température de chauffe pendant le jour et la nuit, période d'occupation du bien...).





































	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		24 - Dordogne
	Altitude	 donnée en ligne	130
	Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
	Année de construction	 valeur estimée	1870
	Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	188,5
	Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	3
	Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,73

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
enveloppe	1 MUR RDC SUD	Surface	 observée ou mesurée	23,13 m ²	
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm	
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui	
		Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
		Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
		2 MUR EXT RDC OUEST	Surface	 observée ou mesurée	14,85 m ²
			Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur		 observée ou mesurée	65 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui	
	Inertie		 observée ou mesurée	Lourde	
	Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
	3 MUR EXT RDC NORD		Surface	 observée ou mesurée	10,56 m ²
			Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm	
































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
4 MUR EXT RDC NORD	Surface	 observée ou mesurée	9,75 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
5 MUR EXT RDC OUEST	Surface	 observée ou mesurée	20,16 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
6 MUR EXT RDC NORD	Surface	 observée ou mesurée	12,27 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
7 MUR ENTERRE RDC EST	Surface	 observée ou mesurée	9,61 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Terre (paroi enterrée)
8 MUR LNC RDC GARAGE	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	24,31 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	80 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Garage	
Surface Aiu	 observée ou mesurée	27,31 m ²	
Surface Aue	 observée ou mesurée	145 m ²	
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
9 MUR EXT RDC EST	Surface	 observée ou mesurée	7,2 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
10 MUR EXT 1ER SUD	Surface	 observée ou mesurée	27,13 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
11 MUR EXT 1ER OUEST	Surface	 observée ou mesurée	13,81 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
12 MUR EXT 1ER NORD	Surface	 observée ou mesurée	14,74 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
13 MUR EXT 1ER EST	Surface	 observée ou mesurée	16,84 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde






































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	6,52 m²
14 MUR EXT 1ER EST		
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	11,39 m²
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
15 MUR EXT 1ER OUEST		
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	5,33 m²
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
16 MUR EXT 1ER NORD		
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	4,8 m²
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
17 MUR EXT 1ER NORD		
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	11,37 m²
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
18 MUR EXT 2EME SUD		
Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	7 cm
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	 valeur par défaut	2,5 W/m²K
Surface	 observée ou mesurée	11,87 m²
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
19 MUR EXT 2EME OUEST		
Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	7 cm
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 valeur par défaut	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
20 MUR EXT 2EME NORD	Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m²K
	Surface	🔍 observée ou mesurée	12,34 m²
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	🔍 observée ou mesurée	7 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	✗ valeur par défaut	Légère
	Doublage	🔍 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
21 MUR EXT 2EME EST	Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m²K
	Surface	🔍 observée ou mesurée	12,46 m²
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	✗ valeur par défaut	Légère
	Doublage	🔍 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Plafond 1	Surface	🔍 observée ou mesurée	62 m²
	Type	🔍 observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	📄 document fourni	15 cm
	Inertie	🔍 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	🔍 observée ou mesurée	62 m²
	Surface Aue	🔍 observée ou mesurée	85 m²
Plafond 2	Etat isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni	Non
	Surface	🔍 observée ou mesurée	24 m²
	Type	🔍 observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	📄 document fourni	20 cm
	Inertie	🔍 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	🔍 observée ou mesurée	24 m²
Plafond 3	Surface Aue	🔍 observée ou mesurée	35 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni	Non
	Surface	🔍 observée ou mesurée	31 m²
	Type	🔍 observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
Plancher 1	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	🔍 observée ou mesurée	Légère
	Surface	🔍 observée ou mesurée	87 m²
	Type de plancher bas	🔍 observée ou mesurée	Dalle béton
Plancher 1	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Inconnue
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	🔍 observée ou mesurée	53,4 m









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	87 m²	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein	
Fenêtre 1	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,34 m²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 2	Surface de baies	 observée ou mesurée	3,73 m²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
Type volets		 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Sud	
Fenêtre 3	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,35 m²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
Fenêtre 4	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,56 m²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,15 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 5	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,08 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 6	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,33 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 7	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest









































Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 8	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,61 m ²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 9	Surface de baies	 observée ou mesurée	4,56 m ²
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Sud	
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 10		Surface de baies	 observée ou mesurée	1,41 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 11	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,05 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	






Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est	
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 12	Surface de baies	observée ou mesurée	1,05 m ²
		Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
		Epaisseur lame air	observée ou mesurée	6 mm
		Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
		Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
		Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		observée ou mesurée	Sans	
Fenêtre 13	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est	
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	observée ou mesurée	1,47 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)	
Fenêtre 14	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest	
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,97 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	6 mm	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes		
Type volets	observée ou mesurée	Sans		

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 15	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,6 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Porte 1	Type de menuiserie	 observée ou mesurée
Type de porte		 observée ou mesurée	Vitrée 30-60% simple vitrage
Surface		 observée ou mesurée	2,29 m ²
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non
Porte 2	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée 30-60% simple vitrage
	Surface	 observée ou mesurée	1,79 m ²
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Plancher 1 1 MUR RDC SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,22 m
Linéaire Plancher 1 2 MUR EXT RDC OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,95 m
Linéaire Plancher 1 3 MUR EXT RDC NORD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,04 m
Linéaire Plancher 1 4 MUR EXT RDC NORD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,25 m
Linéaire Plancher 1 5 MUR EXT RDC OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,71 m
Linéaire Plancher 1 6 MUR EXT RDC NORD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,09 m
Linéaire Plancher 1 7 MUR ENTERRE RDC EST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,72 m
Linéaire Plancher 1 9 MUR EXT RDC EST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,4 m
Linéaire Fenêtre 11 13 MUR EXT 1ER EST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm





Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 12 14 MUR EXT 1ER EST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Linéaire Fenêtre 13 15 MUR EXT 1ER OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée
Longueur du pont thermique		 observée ou mesurée	4,96 m
Largeur du dormant menuiserie Lp		 observée ou mesurée	5 cm
Retour isolation autour menuiserie		 observée ou mesurée	Non
Position menuiseries		 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 14 18 MUR EXT 2EME SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,94 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 15 19 MUR EXT 2EME OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Porte 1 5 MUR EXT RDC OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,55 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Porte 2 8 MUR LNC RDC GARAGE	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,02 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 1 1 MUR RDC SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,52 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur








































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 2 1 MUR RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,04 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 3 1 MUR RDC SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,48 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 4 3 MUR EXT RDC NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 5 5 MUR EXT RDC OUEST	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,21 m
Linéaire Fenêtre 6 5 MUR EXT RDC OUEST	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 7 5 MUR EXT RDC OUEST	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 8 5 MUR EXT RDC OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 9 10 MUR EXT 1ER SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,18 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 9 10 MUR EXT 1ER SUD	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	15,3 m
Linéaire Fenêtre 9 10 MUR EXT 1ER SUD	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 9 10 MUR EXT 1ER SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 10 12 MUR EXT 1ER NORD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,92 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard
Surface chauffée	 observée ou mesurée	87 m²
Année d'installation	 valeur par défaut	1997
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Fioul
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
QP0	 valeur par défaut	0,22 kW
Pn	 document fourni	22 kW
Rpn	 valeur par défaut	86,68 %
Rpint	 valeur par défaut	84,03 %
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Plancher chauffant
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	87 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard
Surface chauffée	 observée ou mesurée	101,5 m²
Année d'installation	 valeur par défaut	1997
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Fioul
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
QP0	 valeur par défaut	0,22 kW
Pn	 document fourni	22 kW
Rpn	 valeur par défaut	86,68 %
Rpint	 valeur par défaut	84,03 %
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	101,5 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard
Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non
Volume de stockage	 observée ou mesurée	88 L
Type de ventilation	 observée ou mesurée	Ventilation par ouverture de fenêtres
Année installation	 document fourni	1870
Plusieurs façades exposées	observée ou mesurée	Non

équipements

Chaudière
standard

Ventilation

Fiche technique du logement (suite)



DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7, R126-35, 36 et R134-149 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Maison individuelle**
Département : **DORDOGNE**
Commune : **LE BUGUE (24260)** Date de construction : **Antérieur au 1er janvier 1949**
Adresse : **514 rue de la Reynerie** Année de l'installation : **> à 15 ans**
Lieu-dit / immeuble :
Distributeur d'électricité : **Enedis**
Réf. Cadastrale : **AM - 168**
▪ **Désignation et situation du lot de (co)propriété :** Rapport n° : **2023-282-DERKSEN ELEC**
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ **Identité du donneur d'ordre**
Nom / Prénom : **DERKSEN Wilco**
Tél. : Email :
Adresse : **514 Rue de la Reynerie 24260 LE BUGUE**
▪ **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :
Autre le cas échéant (préciser)

3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ **Identité de l'opérateur :**
Nom : **MINARD**
Prénom : **PHILIPPE**
Nom et raison sociale de l'entreprise : **SEGUIER - EXPERTIMMO**
Adresse : **2 RUE GAMBETTA**
24000 PÉRIGUEUX
N° Siret : **525 033 916**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA FRANCE IARD**
N° de police : **6930372704** date de validité : **31/12/2023**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **BUREAU VERITAS CERTIFICATION**, le 16/05/2021, jusqu'au 15/05/2028
N° de certification : **10728460**



4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)
B.2.3.1 h)	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.	
B.2.3.1 i)	La manoeuvre du bouton test du (des) dispositif(s) de protection différentielle n'entraîne pas (son) leur déclenchement.	
B.3.3.4 a)	La CONNEXION à la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale d'au moins une CANALISATION métallique de gaz, d'eau, de chauffage central de conditionnement d'air, ou d'un élément CONDUCTEUR de la structure porteuse du bâtiment n'est pas assurée (résistance de continuité > 2 ohms).	
B.3.3.6 a3)	Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)
B.4.3 c)	Plusieurs CIRCUITS disposent d'un CONDUCTEUR NEUTRE commun dont les CONDUCTEURS ne sont pas correctement protégés contre les surintensités.	



N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)
B.4.3 e)	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.	
B.4.3 f3)	A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.	

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)
B.5.3 a)	Locaux contenant une baignoire ou une douche : la continuité électrique de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire, reliant les ELEMENTS CONDUCTEURS et les MASSES des MATERIELS ELECTRIQUES, n'est pas satisfaisante (résistance > 2 ohms).	

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.7.3 a)	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.		Manque caches de protection sur tableau de répartition
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.		Dominos de raccordement non protégés

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.8.3 b)	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE inadapté à l'usage.		Luminaires extérieurs inadaptés

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée

(*) *Avertissement*: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a2)	Une partie seulement de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute



N° article (1)	Libellé des informations
	sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b2)	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B.11 c2)	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.1 b)	Elément constituant la PRISE DE TERRE approprié.	Non visible
B.4.3 j2)	Courants assignés (calibres) adaptés de plusieurs INTERRUPTEURS différentiels placés en aval du DISJONCTEUR de branchement et protégeant tout ou partie de l'installation (ou de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement et ne protégeant qu'une partie de l'installation).	
B.5.3 a	Présence d'une LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Non visible

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant



8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

9 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :

Néant

DATE, SIGNATURE ET CACHET

Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le **04/05/2023**

Date de fin de validité : **03/05/2026**

Etat rédigé à **PÉRIGUEUX** Le **04/05/2023**

Nom : **MINARD** Prénom : **PHILIPPE**

expertimmo
2 Rue Gambetta
24000 PÉRIGUEUX
T 05 53 05 83 18
contact@groupeexpertimmo.com



ANNEXE 1 – PHOTO(S) DES ANOMALIES

Point de contrôle N° B.2.3.1 h)



Description : Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.

Observation(s)

Localisation :

Point de contrôle N° B.2.3.1 i)



Description : La manoeuvre du bouton test du (des) dispositif(s) de protection différentielle n'entraîne pas (son) leur déclenchement.

Observation(s)

Localisation :

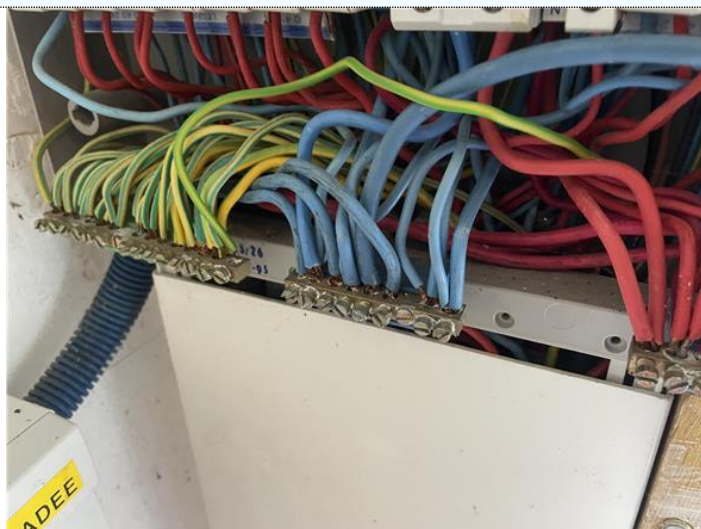


Point de contrôle N° B.3.3.4 a)



<u>Description :</u>	La CONNEXION à la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale d'au moins une CANALISATION métallique de gaz, d'eau, de chauffage central de conditionnement d'air, ou d'un élément CONDUCTEUR de la structure porteuse du bâtiment n'est pas assurée (résistance de continuité > 2 ohms).
<u>Observation(s)</u>	
<u>Localisation :</u>	

Point de contrôle N° B.4.3 c)



<u>Description :</u>	Plusieurs CIRCUITS disposent d'un CONDUCTEUR NEUTRE commun dont les CONDUCTEURS ne sont pas correctement protégés contre les surintensités.
<u>Observation(s)</u>	
<u>Localisation :</u>	



Point de contrôle N° B.4.3 e)

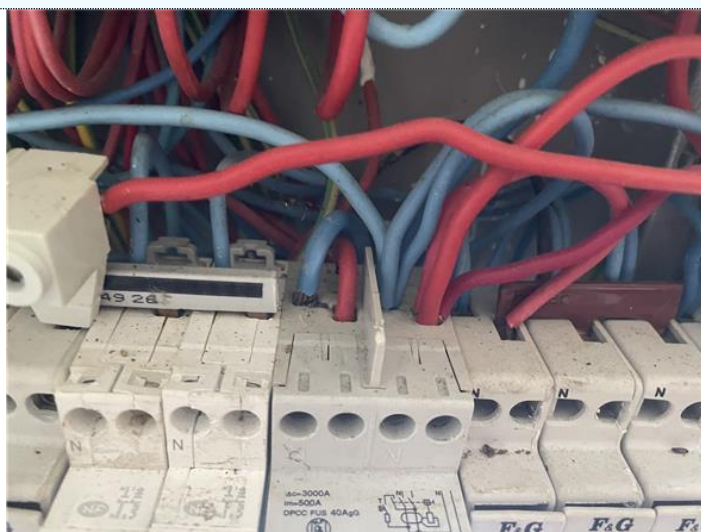


Description : Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.

Observation(s)

Localisation :

Point de contrôle N° B.4.3 f3)



Description : A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.

Observation(s)

Localisation :



Point de contrôle N° B.4.3 f3)



Description : A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.

Observation(s)

Localisation :

Point de contrôle N° B.7.3 a)



Description : L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.

Observation(s) Manque caches de protection sur tableau de répartition

Localisation :



Point de contrôle N° B.7.3 d)



<u>Description :</u>	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.
<u>Observation(s)</u>	Dominos de raccordement non protégés
<u>Localisation :</u>	

Point de contrôle N° B.8.3 b)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE inadapté à l'usage.
<u>Observation(s)</u>	Luminaire extérieurs inadaptés
<u>Localisation :</u>	



Point de contrôle N° B.8.3 b)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE inadapté à l'usage.
<u>Observation(s)</u>	Luminaires extérieurs inadaptés
<u>Localisation :</u>	

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° 2023-282-DERKSEN

Assurance 2023



Assurance et Banque

**ATTESTATION D'ASSURANCES
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés **AGENCE CALVET**, 8 rue du 5^{ème} régiment de chasseurs 24000 PERIGUEUX, ,
certifions que :

SARL SEGUIER - EXPERTIMMO
2 RUE GAMBETTA
24 000 PERIGUEUX

est garantie auprès de **AXA FRANCE IARD**, 313 Terrasses de l'Arche 92 727 NANTERRE

par le contrat **Responsabilité Civile Professionnelle N°6930372704** pour l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

Période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et ne peut engager l'Assureur en
dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à PERIGUEUX
Le 3 janvier 2023
Sandra CALVET
Agent Général AXA
N° Orias 14005950 - www.orias.fr
3 rue du 5^{ème} Régiment de Chasseurs - 24000 Périgueux
Tél. : 05 53 54 74 86
E-mail : agence.calvet@axa.fr

Qualification



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat
Attribué à

MINARD Philippe

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitat et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostic techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2016 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Electricité	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Plomb sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028
Termites métropole	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	16/05/2021	15/05/2028

Date : 12/05/2021

Laurent Croguennec, Président

Numéro de certificat : 10728460





cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N° 10527
Utiliser des plans et
parties documentées
sur www.cofrac.fr

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification/diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Lo Trianglo de l'Arche, 9 cours du Trianglo 92937 Paris-la-Défense CEDEX

Qualification



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 6031 Version 001

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur MINARD Philippe

Est certifié(e) selon le référentiel ICert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 08/06/2021 - Date d'expiration : 07/06/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 08/06/2021 - Date d'expiration : 07/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 09/06/2021.

Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définit les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des contrôles de risque d'explosion au plomb, des diagnostics de risque d'inondation par le plomb des annexes ou des contrôles après travaux en intérieur de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 21 juillet 2010 définit les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des contrôles de risque de contamination des matériaux en produits contenant de l'amiante, et d'échantillonnage après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 novembre 2010 relatif aux compétences des personnes physiques opérant des opérations d'évaluation générale de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'échantillonnage après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2008 définit les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des opérations de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 20 octobre 2008 modifié définit les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attribution de prix en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définit les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 4 juillet 2008 modifié définit les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 2 juillet 2010 modifié définit les critères de certification des opérations de diagnostic technique et des compétences de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI DR 11 rev17